

POUR CONNAÎTRE LES DIPLÔMES DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

formations.univ-lorraine.fr

COÛT DE LA VAE

1 400 euros (tarif forfaitaire) quel que soit le diplôme + frais d'inscription universitaire.

ATTENTION : La tarification VAE évolue. Tous les dossiers complets qui nous seront retournés au plus tard le 30 juin 2025 bénéficieront de la tarification actuelle.

A compter du 1er juillet 2025, l'instruction des dossiers est suspendue jusqu'au 1er septembre 2025, date à laquelle la nouvelle tarification s'appliquera. Tout dossier reçu à partir du 1er juillet sera traité au 1er septembre

Tarification au 1er septembre 2025 :

Forfait de recevabilité 250 € + au choix :

VAE avec accompagnement 2030 €

VAE sans accompagnement 350 €

+ Frais d'inscription au diplôme selon le tarif en vigueur

Possibilité d'une prise en charge financière selon votre statut (salarié du secteur privé, salarié du secteur public, travailleur indépendant, demandeur d'emploi...)

CONTACTS

- POSSIBILITÉ DE PRISE DE RDV EN LIGNE via www.rdv.univ-lorraine.fr/orientationfpc
- CONSEIL SUR LE CHOIX DU DIPLÔME (SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE) :

Lorraine Sud (Nancy et agglomération) :

Stella GOUYER - formationprofessionnelle-contact@univ-lorraine.fr - 03 72 74 03 68

Jocelyne RUSINOWITCH - formationprofessionnelle-contact@univ-lorraine.fr - 03 72 74 03 69

Lorraine Nord (Metz) :

Anne THIRIET : anne.thiriet@univ-lorraine.fr - 03 72 74 03 84

- INFORMATION SUR LA PROCÉDURE ET DÉPÔT DE CANDIDATURE (DIFOR VAE) :

Ophélie SALINA - vae-contact@univ-lorraine.fr - 03 72 74 03 98

FORMATIONS.UNIV-LORRAINE.FR



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FORMATION PROFESSIONNELLE DIFOR VAE

DIPLÔMES

- DUT
- Licences générales
- Licences professionnelles
- Masters
- Diplômes d'Ingénieurs
- Doctorats

DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- Sciences
- Sciences de l'Ingénieur
- Technologies
- Santé
- Sciences Humaines et Sociales
- Droit, Économie, Gestion

FORMATIONS.UNIV-LORRAINE.FR

pour la formation tout au long de la vie



LA VAE

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Qu'est ce que la VAE ?

La VAE permet de faire valider les acquis de son expérience et d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La VAE vous permet de :

- Valoriser vos compétences acquises par l'expérience
- Faire reconnaître officiellement vos compétences par l'obtention d'un diplôme universitaire
- Renforcer votre niveau de formation tout en maintenant votre emploi
- Améliorer votre employabilité
- Affirmer votre compétitivité sur le marché de l'emploi

Pour qui ?

Toute personne, peu importe son âge, sa nationalité, son statut ou son niveau de formation, ayant réalisé une ou plusieurs expériences en lien avec la certification visée.

Pour quelle expérience ?

Sont prises en considération pour la validation les expériences suivantes :

- Activité professionnelle salariée ou non ;
- Bénévolat ou volontariat ;
- Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ;
- Responsabilités syndicales ;
- Mandat électoral local ou fonction élective locale ;
- Participation à des activités d'économie solidaire, si le candidat est accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficulté ;
- Période de formation ou de stage, y compris une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ou une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

Pour un accompagnement personnalisé ?

- Des entretiens individuels
- Un suivi à distance
- Une aide à la construction du dossier de validation et une préparation au passage devant un jury
- Un accompagnement allant jusqu'à 24 heures
- Un accompagnateur référent tout au long de la démarche



NOUS VOUS INFORMONS SUR LA PROCÉDURE VAE
POUR TOUS LES DIPLÔMES DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

**L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHÉ**

1

ACCUEIL - INFORMATION - CONSEILS

Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Université de Lorraine propose des entretiens conseils et une aide sur le choix du diplôme.

> formationprofessionnelle-contact@univ-lorraine.fr

2

DOSSIER DE RECEVABILITÉ

Déterminer l'éligibilité à la procédure VAE et la faisabilité de votre projet.

> vae-contact@univ-lorraine.fr

3

DOSSIER DE VALIDATION

Votre dossier doit apporter la démonstration que vos compétences correspondent aux attendus et au grade du diplôme visé.

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé (éligible au Compte Personnel de Formation).

4

ENTRETIEN AVEC LE JURY DE VALIDATION

Le jury, constitué d'enseignants et de professionnels, évalue l'adéquation entre vos compétences et les attendus du diplôme.